INFORMATION ET VENTE

POINT INFO BUS
04 79 89 77 32
Place de la Gare – Albertville
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h

URGENCE LIGNES JUNIOR
06 27 61 95 96
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h
et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h,
de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30..
À contacter en cas d'urgence uniquement.

E-Boutique | Internet
tra-mobilite.com

info-tra@transdev.com
tra-mobilite Arlysère
Dépositaires
Liste disponible sur tra-mobilite.com

TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 2 septembre 2024

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant	TARIF PAR ENFANT			
	1ER	2E	3E	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2ème PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2ème PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata	15€			

*** le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :**
- **si** l'inscription est effectuée entre le **1er mai et le 10 juillet inclus**
- **ou si** l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- **ou si** un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- **ou si** l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)

Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2ème PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2ème parent.
Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1er mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR

JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS

Inscris-toi sur **www.tra-mobilite.com**
pour commander ton abonnement annuel

LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOUREUSEMENT PERSONNEL

- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « **Pas de PASS, pas de CAR** », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur au cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline,** et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR

Rendez-vous sans attendre sur **www.tra-mobilite.com** pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site **www.tra-mobilite.com**
Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.

© www.dgs-prod.fr - ©Photo : fotolia.com - Edition Septembre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

Transports Région Arlysère

GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL

Arlysère UNE AGGLO à votre service

665 JUNIOR

HORAIRES LIGNE

Du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025

Esserts-Blay
Le Vernachot

Rognaix
Ecole Primaire

tra-mobilite.com

Transports Région Arlysère

JUNIOR

665

- **Esserts-Blay** Le Vernachot
- **Esserts-Blay** Saint-Thomas
- **Esserts-Blay** Plaine de Blay
- **Esserts-Blay** Ecole Primaire
- **Esserts-Blay** Chef-Lieu
- **Saint-Paul-sur-Isère** La Croix
- **Saint-Paul-sur-Isère** Le Château
- **Saint-Paul-sur-Isère** Mairie
- **Saint-Paul-sur-Isère** Ecole Prim et Mat.
- **Rognaix** Le Bayet
- **Rognaix** Les Planets
- **Rognaix** Ecole Primaire

Lundi , mardi , jeudi et vendredi

Aller		N° de Circuit	665	
		Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Esserts-Blay	Le Vernachot		7:55	12:55
Esserts-Blay	Saint-Thomas		7:56	12:56
Esserts-Blay	Plaine de Blay		8:01	13:01
Esserts-Blay	Ecole Primaire		8:05	13:05
Esserts-Blay	Chef-Lieu		8:07	13:07
Saint-Paul-sur-Isère	La Croix		8:09	13:09
Saint-Paul-sur-Isère	Le Château		8:11	13:11
Saint-Paul-sur-Isère	Mairie		8:13	13:13
Saint-Paul-sur-Isère	Ecole Prim et Mat.		8:15	13:15
Rognaix	Le Bayet		8:26	13:21
Rognaix	Les Planets		8:27	13:22
Rognaix	Ecole Primaire		8:30	13:25

Retour		N° de Circuit	665	
		Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
Rognaix	Ecole Primaire		11:30	16:30
Rognaix	Les Planets		11:38	16:38
Rognaix	Le Bayet		11:39	16:39
Saint-Paul-sur-Isère	Ecole Prim et Mat.		11:45	16:45
Saint-Paul-sur-Isère	Mairie		11:47	16:47
Saint-Paul-sur-Isère	La Croix		11:51	16:51
Esserts-Blay	Chef-Lieu		11:53	16:53
Esserts-Blay	Ecole Primaire		11:55	16:55
Esserts-Blay	Plaine de Blay		11:59	16:59
Esserts-Blay	Saint-Thomas		12:04	17:04
Esserts-Blay	Le Vernachot		12:05	17:05

Vacances 2024/2025

- TOUSSAINT : du 19 octobre au 3 novembre 2024
- NOËL : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- HIVER : du 22 février au 9 mars 2025
- PRINTEMPS : du 19 avril au 4 mai 2025
- ÉTÉ : du 5 juillet 2025 au jour de rentrée

Aucun bus ne circule les jours fériés

Jours de fonctionnement : L : Lundi - **M :** Mardi - **Me :** Mercredi - **J :** Jeudi - **V :** Vendredi
Attention ! L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'horaire indiqué